



COURSE DES REFUGES

CAUTERETS (Hautes-Pyrénées)

Samedi 6 Juillet 2019

REGLEMENT DE COURSE



1. GENERALITES

Le trail «la course des Refuges» est **une épreuve de course à pied en altitude et en montagne, difficile techniquement et exigeante physiquement** organisée par le Club Athlétique du Vignemale de CAUTERETS, association loi 1901 N°0651001995.

Elle est ouverte à tous (hommes et femmes – licenciés ou non- E, S, M1, M2, M3, M4).

La course aura lieu le **Samedi 6 Juillet 2019** et tous les départs seront donnés sur la Place de la Mairie.

- à 6h00 pour le parcours A de 53 km (+3500) Rouge
- à 6h30 pour le parcours de 43 km (+2550m) Bleu
- à 7h00 pour le parcours de 33 km (+1700m).Vert

La participation à cette course certifiée permet d'obtenir **des Points ITRA:**

- **3 pour le parcours A**
- **2 pour le parcours B**
- **2 pour le parcours C**

Epreuve en semi-autonomie, avec des ravitaillements solides et liquides dans 5 refuges (Ilhéou, Wallon, Oulettes, Baysseance et Estom) uniquement en eau à la Fruitière.

2. PARCOURS

- **Le circuit A (rouge) mesure 53km pour un dénivelé positif de 3500m:**

Cauterets (départ) - **Refuge d'Ilhéou** - Col de la Haugade - Lac du Pourtet - **Refuge Wallon-Marcadau** - Col d'Arratille - Col des Mulets - **Refuge des Oulettes** - Hourquette d'Ossoue - **Refuge de Baysseance** - Col des Gentianes - Lacs d'Estom-Soubiran - **Refuge d'Estom** - la **Fruitière** - Chemin des Pères - Cauterets (arrivée)

- **Le circuit B (bleu) mesure 43km pour un dénivelé positif de 2550m:**

Cauterets (départ) - **Refuge d'Ilhéou** - Col de la Haugade - Lac du Pourtet - **Refuge Wallon - Marcadau** - Col d'Arratille - Col des Mulets - **Refuge des Oulettes** - Lac de Gaube – Pont d'Espagne - chemin des Cascades - la Raillère - Cascade du Lutour - Chemin des Pères - Cauterets (arrivée)

- **Le circuit C (vert) mesure 33 km pour un dénivelé positif de 1700 m.**

Cauterets (départ) - Refuge d'Ilhéou - Col de la Haugade - Lac du Pourtet - Refuge **Wallon-Marcadau** - Pont d'Espagne - chemin des Cascades - la Raillère - Cascade du Lutour - Chemin des Pères - Cauterets (arrivée)

- Route goudronnée les 2,5 premiers kilomètres (au départ)

- Pour des raisons de sécurité notamment en cas de conditions météorologiques trop défavorables les organisateurs, sous l'autorité d'un comité de course, se réservent le droit de retarder l'heure de départ – modifier le parcours et/ou les barrières horaires imposées – annuler la course sans préavis, sans que les coureurs puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des droits d'inscription.

3. RAVITAILLEMENTS - CONTRÔLES / SECOURS / RADIOS

- Le circuit A comprend 6 postes de ravitaillements: solide et liquide dans les **5 refuges** (Ilhéou, Marcadau, Oulettes, Baysseance, Estom) et uniquement en eau à **La Fruitière**
- Le circuit B comprend 3 postes de ravitaillements: solide et liquide dans les **3 refuges** (Ilhéou, Marcadau, Oulettes)
- Le circuit C comprend 2 postes de ravitaillements: solide et liquide dans les **2 refuges** (Ilhéou, Marcadau)
- Les postes de ravitaillement sont aussi des postes de contrôle (pointage des dossards) et des postes de premiers secours (soins de premières urgences)
- Les médecins et contrôleurs officiels ont toute autorité pour arrêter temporairement ou définitivement un coureur présentant des signes évidents d'épuisement.

Tableau simplifié des services sur les parcours A, B et C Course des Refuges					
	n°	D: Pointage Dossard	E: Ravitaillement	+: Secours	R: Radios
ILHEOU	1	X	X	X	X
Col Haugade	2			X	X
WALLON	3	X	X	X	X
Pont d'Espagne	4	X	eau	X	X
Col des Mulets	5			X	X
OULETTES	6	X	X	X	X
BAYSSELLANCE	7	X	X	X	X
Col des Gentianes	8			X	X
ESTOM	9	X	X	X	X
La Fruitière	10	X	eau	X	X

D: Pointage dossard / E: Ravitaillement / +: Secours / R: Radios

4. SECURITE GENERALE

Assurée par les médecins, les infirmiers et tous les bénévoles présents sur le parcours.

Les passages délicats **sont sécurisés et contrôlés.**

- Le circuit est ponctuellement balisé de jalonnettes de couleur et de rubalise
- Sur le circuit; service de premiers secours à chaque contrôle.
- A l'arrivée:
 - Antenne médicale (salle wallon mairie); assurée par ASSVG (6 secouriste + VSH)
 - Cabinet Médical «Victor Hugo», avenue Leclerc (05.62.92.14.00)
 - Les kinés mis à disposition (salle wallon mairie).

5. EQUIPEMENT

Matériel obligatoire (liste établie par l'organisation).

- Petit sac à dos
- Coupe-vent
- Gants
- bonnet ou casquette
- Lunettes de soleil
- Chaussures de trail
- Sifflet obligatoire. Non fourni et à utiliser en cas de nécessité absolue
- Bâtons autorisés
- Couverture de survie
- Crampons de trail recommandés

Vérification aléatoire des sacs le matin de la course.

6. INSCRIPTIONS

- Ouvertes du Lundi 4 mars 2019 au Samedi 29 juin 2019.
- Places limitées (1200 coureurs)
- Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site:
www.pyreneeschrono.fr

Téléchargement du règlement complet de la course, sur le site : www.race-cauterets.com

Droit d'engagement

- 60 euros pour le 53km
- 50 euros pour le 43km
- 40 euros pour le 33 km

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas traité

Aucun dossard ne sera attribué sans les pièces jointes obligatoires :

- lecture règlement,
- paiement de l'inscription

- licence ou certificat médical (Téléchargeable sur le site CAV)

Les licenciés: Copie de la licence course à pied en cours de validation (FFA, FFCO, FF Tri, FFME), pour les licences FSQT et UFOLEP à condition que soit marquée la mention «course à pied en compétition»

- Aucun dossard ne sera retiré le matin de la course.

7. CHRONOMETRAGE

Assuré par **Pyrénées Chrono** : <http://www.pyreneeschrono.fr/>

8. DOSSARDS

- Aucun dossard ne sera envoyé par la poste et aucun dossard ne sera échangé.
- **Retrait des dossards: uniquement le Vendredi 5 Juillet 2019 de 14h à 21h à l'Office du Tourisme de Cauterets (2^{ème} étage).** Les dossards seront remis en main propre sur présentation d'une pièce d'identité avec photo.
- Remise du cadeau de bienvenue.
- Le ticket repas et le «pass thermes Bains du Rocher » seront accrochés au dossard.
- Le dossard, avec puce électronique, sera placé impérativement sur le torse, clairement visible pour simplifier les pointages intermédiaires tout le long du circuit
 - **code rouge** (Grand Parcours)
 - **code bleu** (Parcours moyen)
 - **code vert** (Petit Parcours)
- Les épingles doubles ne sont pas fournies.

9. SERVICES OFFERTS A L'ARRIVEE

- Buffet énergétique (place de la mairie)
- **Restauration:** assurée dans la salle de restaurant du Casino sous forme de plateau-repas (ticket repas remis avec dossard). Service non-stop de 13h à 20h et possibilité d'acheter sur place des tickets repas supplémentaires accompagnateurs au prix de 18€.
- **Accès à la remise en forme** sous certaines conditions
- Tenue de bain obligatoire (pas de shorty) + Claquettes obligatoires. + Serviette
- Plages horaires précisées
- Douche obligatoire à la Piscine Municipale avant l'accès aux thermes
- Validité du ticket d'entrée jusqu'à la fin de la saison estivale.
- **Rappel:** l'accès aux bains du Rocher **n'étant pas réservé uniquement aux coureurs**, respecter les clients et donc :
 - Ne pas se promener, ni prendre la douche nu.
 - Ne pas se changer hors des cabines

10. CLASSEMENT - RECOMPENSES

- Classement général Hommes et Femmes
- Pas de classement par club et pas de cumul de prix.

DOTATION:

- Trophées aux cinq premiers du classement général Hommes et Femmes de chaque circuit.
- Trophées aux premiers de chaque catégorie Hommes et Femmes de chaque circuit.
- Pour tous: diplôme de participation imprimable par le concurrent + tee-shirt course + (remis avec le dossard)
- Pour les finishers : lot finisher
- **Remises des prix à 15h; 16h; 17h**

11. ABANDON

- Tout abandon en cours d'épreuve, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation, au poste de contrôle le plus proche.
- Le dossard sera rendu à ce même poste de contrôle pour éviter toute confusion.
- Le coureur devra rejoindre l'arrivée par ses propres moyens.

12. DISQUALIFICATION –TEMPS DE BARRAGE

Les membres du comité de course ont toute autorité quant à la disqualification de tout coureur ne respectant pas le parcours ou ne portant pas son matériel obligatoire.

- **1^{er} temps de Barrage: 3 heures** au Refuge d'Ilhéou (contrôle n°1) ; tout passage au Refuge d'Ilhéou après 3 heures de course entraînera l'élimination du concurrent; le retour s'effectuera par le Cambasque vers Cauterets.
- **2^{ème} temps de Barrage: 4 heures** au Refuge Wallon-Marcadau (contrôle n°2)
Retour effectué par la Vallée du Marcadau, le Pont d'Espagne jusqu'à Cauterets.
- **3^{ème} temps de barrage: 6 heures et demie** au Refuge des Oulettes (contrôle n°3).
Retour par la Vallée de Gaube, le Pont d'Espagne jusqu'à Cauterets.

Les concurrents éliminés ne seront pas classés.

13. ANNULATION

Toute demande d'annulation d'inscription devra être adressée avant le 15 Juin 2017, via l'adresse mail: rosine.becat@orange.fr accompagnée **d'un certificat médical justificatif**, afin de bénéficier du remboursement forfaitaire de

- 20€ pour le 53 km
- 15€ pour le 43 km
- 10€ pour le 33 km, fixé par l'organisateur.

Passée cette date, aucune annulation ne sera prise en compte et aucun remboursement ne sera possible.

14. ASSURANCE – RESPONSABILITE

- La course est couverte par une Assurance Responsabilité Civile souscrite par le Club organisateur auprès d'**AXA IARD Lourdes N° de contrat: 3444205204**. Cette Assurance Responsabilité Civile garantit les conséquences pécuniaires du Club organisateur, des bénévoles et des participants.
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence.
- Les non licenciés doivent souscrire une assurance personnelle.
- Il est vivement conseillé à tous les coureurs de souscrire une assurance individuelle «accident» couvrant leurs propres risques

En cas d'abandon d'un coureur ou de disqualification par l'équipe d'organisation, la responsabilité du Club organisateur n'est plus engagée.

15. DROIT A L'IMAGE

Tout coureur renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation de son image.

16. ETHIQUE- CONTROLE ANTIDOPAGE

Tous les concurrents s'engagent :

- à respecter l'environnement. Une attitude irréprochable des participants est attendue: aucun déchet ne doit être jeté.
- à respecter scrupuleusement le balisage.
- à respecter tous les bénévoles et organisateurs avant, pendant et après la course: eux aussi sont là pour le plaisir et pour votre plaisir.
- Les concurrents se doivent **assistance mutuelle**: tout incident doit être signalé le plus vite possible au poste de contrôle le plus proche.
- **Tous les concurrents désignés devront accepter de se soumettre à un éventuel contrôle anti-dopage sous peine de disqualification immédiate.**

17. TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

- **d'ordre administratif** devra être envoyée par voie électronique à :
rosine.becat@orange.fr
- **d'ordre technique** devra être envoyée par voie électronique à:
Alain Larroudé cauterets.services@wanadoo.fr

18. ANIMATIONS

- Toute la journée, animation de rue avec Bandas
- Ecran géant place de la Mairie.
- Remise des prix à partir de 15h